

LEMANIQUES

REVUE DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LÉMAN



Léman d'été, Léman plaisir, Léman farniente...

Petit bémol, la décroissance des phosphates en panne

Comme chacun le sait, les phosphates sont la bête noire des lacs. Le Léman n'échappe pas à ce problème. Depuis quelques années, la décroissance salutaire des phosphates s'infléchit, pire elle stagne. Une preuve, s'il en est, qu'il ne faut pas baisser les bras et que la lutte doit continuer. Diminuer de près de moitié la concentration actuelle en phosphates reste malheureusement encore d'actualité. Convalescent, le Léman n'est pas guéri!

Plages pomponnées pour bronzette tout confort... ou presque!

Mais quel est l'impact de cette pollution sur

les eaux de baignade? Eaux troubles, prolifération et amas d'algues ou de plantes aquatiques rejetées sur le rivage sont la conséquence de cet excès de phosphates. Mais les municipalités veillent. Les faucardeuses (faucheuses aquatiques) entrent en action dans de nombreuses régions pour éviter que les plantes vous chatouillent les jambes lorsque vous vous baignez. A part ça, la qualité sanitaire des rives est telle que l'on peut se baigner presque partout (voir carte dressée par la CIPEL), donc peu ou pas de danger de contracter une maladie lors de la baignade dans les eaux rafraîchissantes du lac. Un seul problème heureusement très localisé mais particulièrement gênant: un parasite qui se trompe d'oiseau.

Résultat: une multitude de petits boutons vous décorent la peau et ... ça démange, mais soyez stoïque, ne vous grattez pas!! (voir encadré).

Le Léman remplit donc bien l'une des vocations que l'on attend de tout lac, un lieu de loisirs et de détente dans un cadre paysager exceptionnel. Bonne baignade! Et ne vous affolez pas si vous buvez la tasse...

Jean-Bernard Lachavanne

Photo ci-dessous:

Grâce à la superbe plage d'Excenevez, le Léman mérite d'autant plus le nom de «petite mer» que lui attribua C-F. Ramuz. Ses eaux sont en outre devenues de bonne qualité.



Photo: Sylvie Dauvet Grangeon

Photo: ©Ligimotif-Blatt



La plage de la Pointe à la Bise qui remonte cette année d'un cran avec une eau « de qualité moyenne »



Le Bain des Dames à Saint-Prex offre une eau de bonne qualité

Photo: Service technique, Saint-Prex

Une qualité d'eau telle que l'on se baigne partout

Voici la période bénie où l'on reprend à nouveau contact avec le lac pour se rafraîchir. Les nombreuses plages du Léman offrent à chacun un cadre exceptionnel pour s'adonner aux joies de la baignade et des sports nautiques. La qualité de l'eau des rives est telle que l'on peut se baigner partout autour du lac, ce qui n'est le cas que depuis quelques années.

Actuellement, la baignade n'est déconseillée ou interdite plus que sporadiquement, en cas de pollution temporaire. Les lieux incriminés de manière chronique sont proches de rejets de stations d'épuration, d'embouchures de cours d'eau pollués, plus rarement de déversoirs de délestage du réseau d'eaux usées après de fortes pluies.

Une large majorité des lieux de baignade présente actuellement une eau de qualité sanitaire plutôt bonne. Sur 91 plages et accès au lac, 71 % sont de bonne qualité (A) contre 26% de qualité moyenne (B) et seulement 2% momentanément polluées (C). Il s'agit des plages du Vengeron à Genève et du Parc du Bourget à Lausanne. Par rapport à 2003, la situation s'est péjorée à Genève alors qu'elle est stable dans le canton de Vaud et s'est améliorée en Haute-Savoie. Le progrès est même considérable si l'on compare cette situation à celle qui prévalait dans les années 1970 où les panneaux «Interdit à la baignade» ou «Baignade déconseillée» fleurissaient un peu partout autour du Léman. Cette évolution positive est à mettre au crédit des efforts consentis pour améliorer le sys-

tème d'assainissement des eaux usées (stations d'épuration, réseaux d'évacuation des eaux en séparatif).

Le progrès est considérable si l'on compare cette situation à celle qui prévalait dans les années 1970 où les panneaux «Interdit à la baignade» ou «Baignade déconseillée» fleurissaient un peu partout autour du Léman. Cette évolution positive est à mettre au crédit des efforts consentis pour améliorer le système d'assainissement des eaux usées (stations d'épuration, réseaux d'évacuation des eaux en séparatif).

Le critère du bain «sécuré»: une qualité sanitaire irréprochable

Les analyses bactériologiques effectuées par les services ad hoc font état de la qualité sanitaire de l'eau prélevée devant les plages. Cette qualité sanitaire est déterminée par le nombre de bactéries témoignant d'une contamination fécale dans un volume d'eau donné. Très sévères pour les eaux de boissons, les normes d'hygiène bactérienne le sont moins pour les eaux de baignades.

Il ne faut en fait pas confondre différentes notions. **La pollution bactériologique**, éventuellement présente devant les plages, devient très faible dès 50 m de la rive. **La pollution chimique nutritionnelle** (par le phosphore et l'azote), si elle est préjudiciable à la santé du lac, ne présente en revanche aucun danger pour nous. Quant au risque d'attraper la dermatite du baigneur (que le commun des mortels appelle «puce du canard», qui n'est pas une puce mais la larve microscopique d'un

ver plat), il est totalement indépendant de la pollution bactériologique et très indirectement de la pollution chimique (eutrophisation due au phosphore) qui favorise la croissance des végétaux sous-lacustres, lieu de vie des escargots d'eau, hôtes intermédiaires du parasite responsable (voir encadré). Reste la potabilité^[1] de l'eau du lac, qui elle, n'est pas du tout assurée, et cela partout dans le lac. Mais rassurez-vous, boire la tasse reste anodin!

Votre lac a pour vocation de vous servir et de vous plaire

La lutte contre la pollution des eaux vise à en restaurer la qualité pour permettre au lac de recouvrer son équilibre écologique au bénéfice de la vie lacustre et de la diversité biologique végétale et animale. Elle vise aussi à le rendre apte à jouer pleinement les vocations socio-économiques que l'on attend de lui: fournir de l'eau de bonne qualité pour la production d'eau potable, un milieu de vie favorable à la production et à la reproduction des poissons nobles à forte valeur patrimoniale et halieutique (ombles, truites, féras) et un espace de loisirs accueillant pour le développement des activités de loisirs et touristiques.

Profitez des plages lémaniques, baignez-vous sans arrière pensée dans les eaux fraîches du lac... mais n'oubliez pas de vous protéger du soleil! Bon été!

Raphaëlle Juge & Jean-Bernard Lachavanne

^[1] En fait, l'eau que nous buvons vient bien en grande partie du lac, mais elle subit de nombreux traitements avant de respecter les normes en vigueur pour une eau de boisson et d'arriver au bout de votre robinet.

Importance des différentes classes d'hygiène bactérienne de l'eau des plages par entité régionale lémanique en 2003 et 2004

| Région | Nb plages | | % du tot | | Nb plages A | | A % région | | Nb plages B | | B % région | | Nb plages C | | C % région | |
|--------------|-----------|------------|-----------|-----------|-------------|-----------|------------|-----------|-------------|-----------|------------|----------|-------------|----------|------------|----|
| | 04 / 03 | 04 / 03 | 04 | 03 | 04 | 03 | 04 | 03 | 04 | 03 | 04 | 03 | 04 | 03 | 04 | 03 |
| Vaud | 47 | 52 | 39 | 38 | 83 | 81 | 7 | 8 | 15 | 17 | 1 | 1 | 2 | 2 | | |
| Valais | 2 | 2 | 2 | 2 | 100 | 100 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | |
| Hte Savoie | 14 | 15 | 10 | 8 | 71 | 57 | 4 | 5 | 29 | 36 | 0 | 1 | 0 | 7 | | |
| Genève | 28 | 31 | 14 | 22 | 50 | 79 | 13 | 4 | 46 | 14 | 1 | 2 | 4 | 7 | | |
| Total | 91 | 100 | 65 | 68 | 71 | 75 | 24 | 17 | 26 | 19 | 2 | 4 | 2 | 4 | | |

Ça vous gratouille OÙ ça vous chatouille...

Vous batifolez près du bord, dans l'eau chaude; plantes aquatiques et algues vous chatouillent les jambes. Eh bien, il y a fort à parier que dans cinq minutes, ça vous gratouille de partout.

Vous avez chopé cette f... dermatite du baigneur. Et vous en avez pour une à trois semaines. Et «on» vous répète de ne pas vous gratter pour ne pas vous infecter; «on» en a de bonnes. Et inutile de vous ruiner en pommades, rien ne marche.

La prochaine fois, vous repérez la douche (indispensable), vous survolez la zone peu profonde, vous crawlez au large, vous re-survolez, vous vous précipitez sous la douche, vous saisissez votre serviette et frottez sec votre corps de rêve. Ouf, stressé(e) mais sauvé(e)!

... ou quand un parasite se trompe d'oiseau

Le canard (Anatidae) héberge un parasite (Trichobilharzia). Maman parasite pond ses œufs. Le canard fait ses besoins agrémentés d'œufs dans l'eau. Les œufs éclosent et les larves (miracidium) élisent domicile dans un escargot d'eau (Lymnaea stagnalis), lui-même hôte privilégié de la jungle touffue des plantes et algues ondulant malicieusement sous l'eau. Ces larves s'y transforment en «cercaires» qui retournent dans l'eau, mais à partir de 20°C seulement, puis cherche un canard pour s'y reproduire. Jusqu'ici, tout va bien, la vie se perpétue dans une Nature inviolée. Que nenni! L'intrus (homo sapiens) est là, bonasse, ignorant le drame à venir. Le cercaire, distrait, entre dans le canard sans plumes et fatalement, meure. Mais justice est faite, le coupable, qui n'avait rien à faire sur ce chemin de vie, paie son crime de ses souffrances! R.J.



Photo: Alain Barbalat

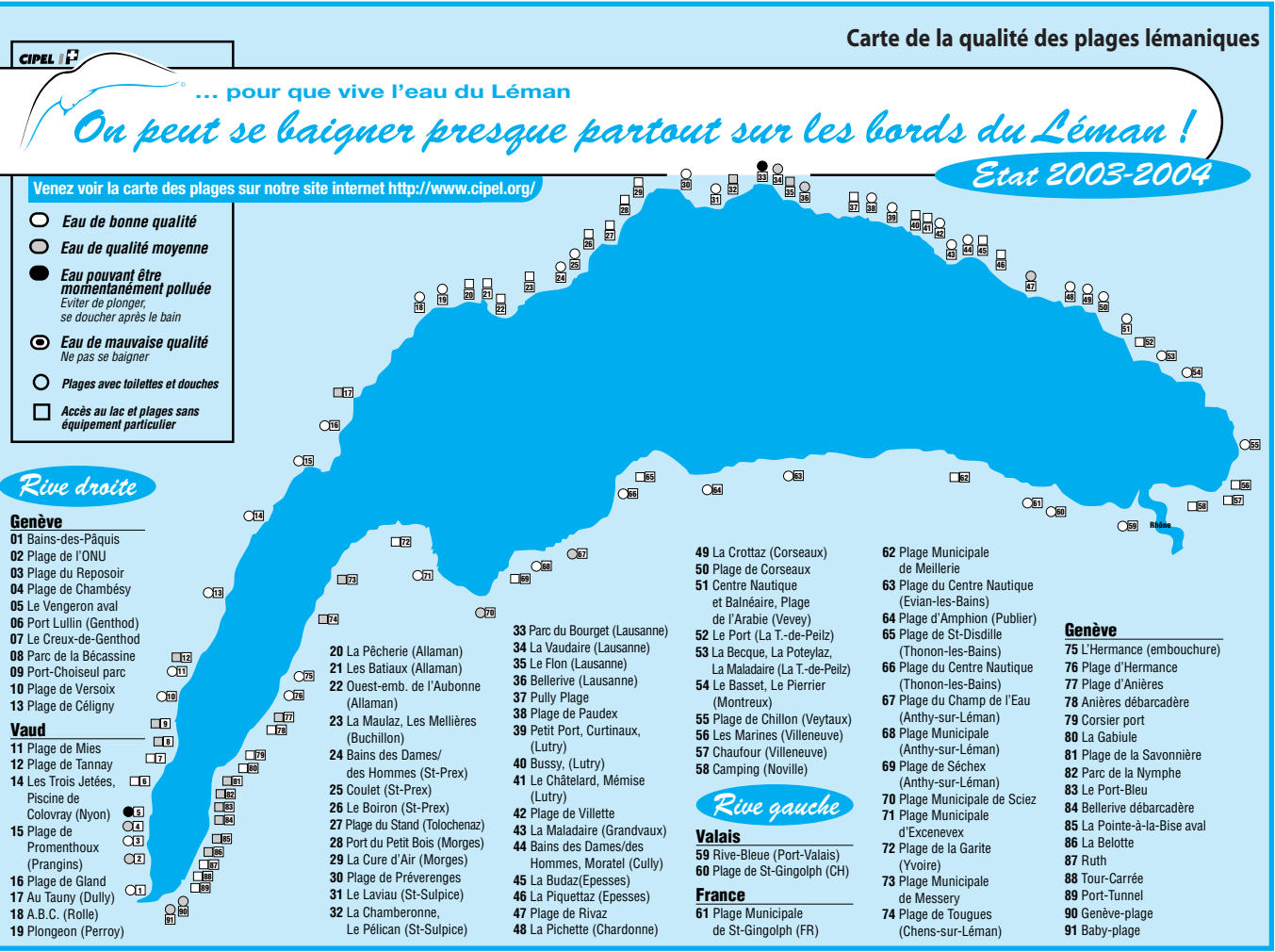


Photo: Claude Vaucher



Canard colvert, Limmée et «puce» (larve cercaire), le trio responsable des souffrances du baigneur

Photo: Museum d'histoire naturelle, Genève



Genève

- 75 L'Hermance (embouchure)
- 76 Plage d'Hermance
- 77 Plage d'Anières
- 78 Anières débarcadère
- 79 Corsier port
- 80 La Gabiule
- 81 Plage de la Savonnière
- 82 Parc de la Nymphe
- 83 Le Port-Bleu
- 84 Bellerive débarcadère
- 85 La Pointe-à-la-Bise aval
- 86 La Belotte
- 87 Ruth
- 88 Tour-Carrée
- 89 Port-Tunnel
- 90 Genève-plage
- 91 Baby-plage

Carte des plages éditée par la Commission internationale de protection des eaux du Léman (CIPEL)



COMITÉ ASL 2004-2005

Président

Jean-Bernard LACHAVANNE
Biologiste-écologue - Confignon, Genève

Vice-Présidents

Alain GAGNAIRE - Ingénieur, informaticien
Thonon-les-Bains, France
Yvette PITTET-CROT - Secrétaire - Gland, Vaud

Secrétaire générale

Gabrielle CHIKHI-JANS - Lic. Sciences sociales - Genève

Trésorier

Max RIEN - Expert-comptable - Sciez, France

Membres

Guy BARROIN - Hydrobiologiste - Thonon-les-Bains, France
Régis CALOZ - Physicien - Genève
Catherine CHATELAIN - Ingénieur génie rural - Genève
Mikaël COMTE - Géographe - Genève
Eric DOELKER - Pharmacien - Conches, Genève
Jean-Marcel DORIOZ - Agronome - Publier-Evian, France
Pierre-Alain GIVEL - Notaire - Tolochez, Vaud
Olivier GOY - Géographe - Avusy, Genève
Jean-Pierre GRAZ - Avocat - Genève
Raphaëlle JUGE - Biologiste-écologue - Chêne-Bougeries, GE
Daniel OSSENT - Informaticien - Conches, Genève
Pierre PIGUET - Confignon, Genève
Jean-Claude PRAZ - Biologiste - Saillon, Valais
Gilles RUDAZ - Géographe - Genève

L'ASL est heureuse d'accueillir un nouveau membre au sein de son comité: Régis Caloz, physicien, chargé de cours à l'EPFL- Laboratoire des systèmes d'information géographique. Jean-Pierre Cotting, maintenant à la retraite, s'est retiré. Il a ausculté beaucoup de rivières dans le cadre de l'Opération Rivières Propres et nous a aussi aidé lors de différentes manifestations chaque fois qu'il pouvait.

Nous tenons à le remercier très chaleureusement pour le temps et l'énergie qu'il a consacré à l'ASL. Merci également à Michelle Moser qui se retire en raison de son départ pour l'étranger.

ASL France Une jeunesse de 20 ans

Pour fêter le 20^e anniversaire du groupe français de l'ASL, notre **Assemblée générale** a eu lieu en France, à Thonon-les-Bains, le 1^{er} juin dernier. La Fondation Ripaille – qui partage notre souci de préservation de l'environnement – a gracieusement mis ses locaux à disposition de l'ASL. Monsieur Louis Necker, président de la Fondation a accueilli pas moins de 130 membres ASL pour une visité guidée du prestigieux Château de Ripaille – qu'il soit chaleureusement remercié pour son hospitalité. Nous remercions également Jean-Daniel de Morsier qui a offert gracieusement aux membres vaudois la traversée du lac sur son bateau «Lakshme» de la belle époque.



Photo: Gilles Bondaz

Une assemblée attentive aux paroles d'Alain Gagnaire, responsable du groupe français qui a dressé le bilan de 20 ans d'activités variées.

En plus des membres de l'ASL, des politiciens et responsables de diverses organisations ont honoré cette soirée de leur présence, entre autres Monsieur Jean Denais, maire de Thonon, Monsieur Marc Francina, maire d'Evian, les municipaux J. Jordan et M. Turrian de Noville, J.M. Schmitz et G. Charrière de l'Association Baie de Sciez, J.C. Reynaud du Contrat de rivières Sud-ouest lémanique, J. Mundler, président de Pro Natura Vaud, F. Puchalski du Club alpin français... Après la partie statutaire, les membres ont partagé le verre de l'amitié accompagné de produits du terroir qui ont séduit les participants.

Gabrielle Chikhi Jans

Par leur soutien, les membres et les **GRANDS DONATEURS 2003** ont rendu possible les actions de l'ASL. Qu'ils en soient sincèrement remerciés:

| | | | |
|---|-----------|----------------------------------|---------|
| Donateur souhaitant garder l'anonymat | 130'000.— | Canton du Valais | 2'500.— |
| Fondation privée souhaitant garder l'anonymat | 32'000.— | William de Rham | 1'000.— |
| Ville de Genève | 30'000.— | Fondation Pierre Demaurex | 1'000.— |
| Stiftung besondere Leistungen-Umweltschutz | 10'000.— | Marc Maillefer | 1'000.— |
| Canton de Genève | 10'000.— | Mairie de Vandoeuvres | 1'000.— |
| Canton de Vaud | 5'000.— | Municipalité de Lutry | 1'000.— |
| J.-F. Demole | 5'000.— | Municipalité de Villeneuve | 1'000.— |
| | | Patrick Odier | 1'000.— |
| | | Patek Philippe SA-Philippe Stern | 1'000.— |
| | | ... | |

IMPRESSUM - LEMANIQUES Journal trimestriel de l'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL) - Responsable de la Rédaction: Raphaëlle Juge, tél.: 41 (0)22 705 71 03
E-mail: Raphaëlle.Juge@LEMANIQUES.ch - Secrétariat général: Gabrielle Chikhi-JANS
Rue des Cordiers 2 - CH-1207 Genève - Tél.: 41 (0)22 736 86 20 - Fax: 41 (0)22 736 86 82
www.asleman.org - ad@asleman.org - Adhésion à l'ASL et dons: CCP 12-15316-0
Titrage: 10'000 exemplaires (papier recyclé) - Impression: Impprimerie des Bergues SA, Carouge - Edité avec l'appui d'une fondation privée souhaitant garder l'anonymat.

JAB 1211 Genève 6 retour ASL cp 6146 / 1211 Genève 6
Annoncer les rectifications d'adresse



L'Association pour la
Sauvegarde du Léman
met en consultation une

Charte de l'eau de la région lémanique

auprès de la population dans le but
de promouvoir une gestion trans-
frontalière durable et solidaire des
ressources en eau

Votre opinion sur cette charte nous
est précieuse

Réagissez aux textes parus dans le
LEMANIQUES n° 50 de l'ASL

La revue est téléchargeable sur le
site de l'ASL: www.asleman.org

ou peut être commandée à l'ASL
2, rue des Cordiers
CH-1207 Genève
Tél. +41 22 736 86 20
Fax +41 22 736 86 82



Le projet de Charte de l'eau
suscite beaucoup
de discussions et d'intérêt.
C'est pourquoi nous avons
repoussé le délai pour
donner votre avis
jusqu'à fin octobre.

Alors MANIFESTEZ-VOUS par mail,
téléphone, fax ou lettre. Votre
réaction nous intéresse!